

# Le syndicalisme en proie aux doctrines et aux bureaucraties.

Si j'osais caractériser la tendance fondamentale de l'esprit libertaire, je choisirais peut-être l'empirisme. Non pour engager une discussion avec les philosophes dont le jargon possède une vertu magique. Non pour tenir une position commode qui dispense de la fidélité aux idées. Simplement par phobie des systèmes, des conclusions toutes faites paralysant la libre recherche et l'action spontanée.

On discute du syndicalisme en général, du syndicalisme universitaire en particulier. Et l'on se meut facilement dans le domaine de l'abstraction qui simplifie tout, qui enferme la réalité mouvante et complexe en des figures géométriques, régulières invariables.

En notre temps de «pluralisme syndical», l'abstraction géométrique fixe impérativement les contours des organisations, la C.G.T. communiste, la C.F.T.C. cléricale, F.O. socialiste, la C.N.T. anarchiste. Quant à la Fédération autonome de l'Education Nationale, ses membres ne choisissent pas parce qu'ils se cristallisent dans le corporatisme. Logique imperturbable... qui n'explique rien. Combien de véritables communistes à la C.G.T.? Combien de catholiques hors de la C.F.T.C., d'anarchistes hors de la C.N.T. Comment expliquer l'aberration des enseignants socialistes très nombreux, qui s'enfoncent dans l'autonomie, en méprisant F.O.?

Première confusion quant à l'adhésion syndicale. On veut que le syndicalisme en soit le mobile, alors qu'il en est la plus haute conséquence, celle que seule une minorité consciente peut atteindre. La formule «anarcho-syndicalisme» invention péjorative des doctrinaires et des politiciens, convint parfaitement à cette minorité. C'est avec fierté que nous retrouvons dans le syndicalisme la plus belle illustration «de l'ordre dans l'anarchie». Et c'est bien par le syndicalisme que s'est développée l'antithèse «concrète» de l'Etat.

Combien de syndiqués par syndicalisme? Tant mieux si leur nombre est infime, il faut souhaiter l'évolution pour l'action du fait syndical à l'idée syndicaliste. Il faut craindre le mouvement contraire, hélas fréquent, la corruption de l'idée syndicaliste par la pratique syndicale. Le syndicalisme a tout à gagner à demeurer la conclusion fatale à laquelle tendent les meilleurs, ceux qui ayant adhéré aux syndicats pour revendiquer et se défendre, se hissent par de successives épurations, jusqu'à la plus haute expression de la conscience de classe, d'une volonté mûrie par les épreuves, les défaites, les succès provisoires, les déceptions et les inquiétudes.

Actuellement l'adhésion syndicale n'est que rarement déterminée par la condition de salarié et le souci de combattre pour conquérir «le bien-être et la liberté». C'est, dans le meilleur des cas, l'expression de la confiance en les militants les plus dynamiques de l'entreprise. C'est trop souvent une sorte d'assurance tous risques, un désir de jouir passivement d'une sécurité garantie par une lourde machine sociale, juridique, politique...

Il faut aller là où la spontanéité peut encore se manifester, là où l'on peut secouer le dormeur,

là où l'appareil n'emprisonne pas la moindre cellule. On a quitté la C.G.T., non parce qu'elle est communiste, mais parce que toute velléité spontanée, même communiste, y meurt dès sa première expression. Il faut encourager «l'action commune» lorsqu'elle favorise la spontanéité des travailleurs cégétistes en les libérant de l'appareil. En redouter la duperie, lorsqu'elle prolonge simplement les manœuvres de l'appareil.

Le syndicalisme universitaire en son origine se distingue du syndicalisme ouvrier. Il a suffi au salarié de rester «soi-même» pour conquérir le droit de coalition, le droit de grève, le droit syndical. L'enseignant au début du siècle pour se syndiquer sortait «de lui-même»; l'instituteur devait abandonner la casaque du fonctionnaire, du serviteur de l'Etat démocratique, déchirer la soutane de l'humble desservant de puissantes églises laïques, le professeur devait rompre avec le mandarinat intellectuel, mépriser le prestige de l'élite. Ils furent peu nombreux dans le primaire, infiniment rares dans le secondaire... ceux qui surent et purent choisir...

Mais attention! Que signifie ce choix en 1954? Choisir la classe ouvrière, c'est-à-dire *exclusivement les Unions départementales et locales de syndicats*. Il est vrai que l'autonomie demeure l'autre terme de l'alternative. Choisir l'unité corporative, c'est rompre avec la classe ouvrière. Mais choisir un syndicat national... F.O. ou C.G.T., ce n'est pas rejoindre la classe ouvrière, c'est s'accrocher à une bureaucratie syndicale dont on attend la soutien d'un coefficient hiérarchique ... c'est aussi prolonger des luttes de catégories... c'est quelquefois rompre la solidarité corporative au cours d'une grève ou en prévision de grèves futures.

Aussi fallait-il encourager les enseignants hors catégories à former des syndicats départementaux qui se seraient liés organiquement aux Unions de syndicats F.O. Ainsi s'accomplit le choix déterminant. Et si certains d'entre eux gardaient le droit d'affirmer cette option décisive au sein de la Fédération autonome, il fallait s'en féliciter...

Seulement pour certains l'adhésion à F.O. implique le loyalisme à l'égard du bureau confédéral. Or, le non-conformisme porte sa logique interne. Il se heurte à la solidarité inconsciente des bureaucraties. Dans l'*«Histoire contemporaine»* d'Anatole France, aux chapitres consacrés à l'agitation nationaliste du début du siècle, on entrevoit un homme d'esprit royaliste dont les paradoxes heurtent les fidèles du roi. «Croyez-vous, dit-il en substance, que le roi rétabli sur le trône, honorerai Christiani qui a d'un coup de canne abattu le chapeau du président Loubet. Peut-être sortira-t-on celui-ci de prison, mais on lui reprochera d'avoir créé un précédent... Comment voulez-vous que Bothereau éprouve quelque sympathie pour les gens qui ébranlent les chapeaux des bonzes autonomes!

J'offre à tous nos amis ces propos irréguliers. Pour leur rappeler que le syndicalisme et l'esprit libertaire s'accordent parfaitement... dans l'opposition à la bureaucratie syndicale. Il s'agit pour celui-ci de s'affirmer et pour celui-là de s'accomplir.

**Roger HAGNAUER.**